

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 77 (1950)  
**Heft:** 11

**Artikel:** L'examen du régent  
**Autor:** Rieben, G.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-227425>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'examen du régent

— Charrette, M'sieur le régent, faudrait s'entendre ; vous me dites d'abord que vous êtes blessé, qu'un croûte gaillard nommé Cipu... Cupidon, je crois, vous a criblé de flèches ; et puis après, vous me dites qu'un feu vous brûle l'intérieur du corps ! Alors quoi ? C'est pas à moi qu'il faut vous adresser, mais au mèdze ou aux pompiers. Moi, je ne suis qu'Emile Bonzon, paysan, surnommé le « Croïatzet », à cause de mon père qui l'était à cause de son père, enfin quoi, à votre service, mais pour ça, je n'y peux rien ou quoi ?

Ils étaient tous deux, le régent et Bonzon, assis au fin fond de la cave au « Croïatzet », et ils discutaient ferme depuis une demi-heure, tout en rupant un de ces boutefas, hum, je ne vous dis que ça !

Le régent, Plumettaz qu'il s'appelait, avait l'air un peu mal à son aise, comme s'il avait fait la noce une semaine durant. Bonzon, au contraire, essayait sa moustache jaune, sans souci, du revers de sa main noueuse, et versait souvent à boire un de ces vins de sorte... !

Enfin, le régent se décida à parler :

— Eh bien ! Ecoutez, père Bonzon, vous avez une fille, et même un beau brin de fille, la Suzon qu'on l'appelle. Elle est tellement jolie, gracieuse, que moi je me suis mis à l'aimer, alors, dites-moi, me l'accordez-vous en mariage ? Je suis fonctionnaire de l'Etat, ai une bonne paie, de longues vacances et suis, de plus, pas trop vilain, enfin, bref, un parti rêvé. Qu'en pensez-vous ?

— Pour dire, déclara le Croïatzet non surpris, je m'étais bien aperçu que vous rôdiez autour de ma fillette et votre demande ne m'étonne pas. Si j'avais vingt ans de moins, et si ce n'était pas ma fille, je crois bien que vous ne seriez pas le seul à vouloir l'épouser. Seulement, je vous demande quand même un délai. Il me faut réfléchir, en parler à la femme... Si vous pouvez repasser la semaine prochaine, on verra.

Inutile de dire que, le lundi suivant, Plumettaz frappait à la porte du « Croïatzet ». Celui-ci lui lança, à bout portant, avec un air de renard qui veut faire chanter un corbeau :

— Ecoutez-voir, M'sieur le régent, j'en ai parlé à tout le monde, la Suzon est d'accord. Seulement...

Et il hésitait, regardant le sol, n'osant achever sa pensée.

— Allons, allons, père Bonzon ; vous disiez : seulement... Seulement quoi ? N'hésitez pas, dites-le franchement.

— Voilà : vous savez, et pour cause, que mon jeune fils, l'Aloïs, n'est pas tant fort à l'école ?

— Oui, et tellement faible qu'il échouera cette année, probablement.

— Justement, justement ! Eh bien ! je vous donne la Suzon, et Aloïs « réussit » son année.

— Oh ! oh ! Mais savez-vous, père Bonzon, que cela se nomme du chantage ?

— Cela m'est égal, que cela soit du chant ou du chantage, c'est comme cela. Vous voulez ma fille ? D'accord, mais remplissez cette petite condition...

Le régent était bien embarrassé, si bien, qu'il demanda à réfléchir à son tour. Or, c'était la veille des examens, et aux examens, il y a toujours un inspecteur qui vient, examine le registre, furette ici et là. C'était dangereux, surtout que plus tard, au village, on en jaserait, et les ba-

toïlles étaient nombreuses. Mais la Suzon était si charmante que...

Le régent se décida à accepter, mais il ne voulut pas montrer tout de suite qu'il capitulait, par orgueil :

— Alors, père Bonzon, je me suis décidé. Ce que vous me proposez est grave, c'est une infraction à mon devoir, et je suis au regret de vous dire que j'acc...

Le « Croïatzet » ne le laissa pas terminer sa phrase. Il bondit, radieux :

— Non de sort, je savais bien que vous refuseriez, mais c'est la femme qui m'a dit : « Il faut lui faire passer un petit examen — c'est bien son tour, n'est-ce pas ? — pour voir s'il est consciencieux, fidèle, et tout et tout. » Alors, puisque vous refusez de donner quelques points à la moyenne de mon Aloïs, je vous fais cadeau de ma bouèbe, de ma Suzon. Allez, vous la méritez bien. Et puis, venez fêter ça un moment au carnotzet, ne vous gênez pas, puisque vous êtes de la famille ; allez, on trinquera...

Ils se marièrent au début d'avril. Et le plus fort, vous ne le devinez pas ? L'Aloïs réussit ses examens sans l'aide de son beau-frère !

*G. Rieben, alias Le Crazet.*

## A nos correspondants

Pour faciliter l'acheminement de la correspondance concernant LA REDACTION, nos correspondants et amis sont priés d'envoyer à l'avenir tout ce qui la concerne à l'adresse suivante :

**R. MOLLES,**  
Marterey 9  
LAUSANNE

Nous profitons de cette occasion pour leur présenter nos compliments et pour leur rappeler que les *délais mensuels pour l'envoi des articles à paraître sont fixés au 25 de chaque mois.*

LA REDACTION.

## La Tenâblia du prochain Comptoir

*La salle est retenue pour le samedi du Jeûne.*

*Dès maintenant, je demande aux patoisans de faire de cette journée une belle « Revue » patoisante.*

*Nous voulons préparer à l'avance un programme soigné.*

*Tous les amis qui ont des productions à annoncer, voudront bien les communiquer avant le 5 août :*

*Pour le Pays d'Enhaut, à M. de Siebenthal, à Rougemont.*

*Pour la Vallée, à M. P. Golay-Favre, à L'Orient.*

*Pour le Rhône et les Ormonts, à M. H. Nicolier, à La Forclaz.*

*Pour le reste du canton, à moi-même.*

*D'avance je vous en remercie, sachant, par expérience, que les patoisans vaudois sont ponctuels et qu'à cause de cela il est facile d'organiser une manifestation gaie et bienfaisante.*

*Oron, 22 juin 1950.*

H. KISSLING.



## Comestibles

Escaliers du Lumen

Tél. 2 23 93



Offre belles pochettes timbres pour débutants :  
 500 différents monde entier . . . Fr. 3.--  
 1000 " " " " " " " 7.--  
 200 " Colonies françaises. " 4.80  
 200 " Suisse depuis 1854. " 7.50  
 150 " Colonies anglaises. " 3.--

**Ed. S. ESTOPPEY**

Rue de Bourg 10, LAUSANNE

Achète à bon prix timbres anciens et vieilles lettres